

Lettre du budget – tribune du groupe « L'Alternative pour Nogent »

Les principaux chiffres du budget voté le 17 avril sont les suivants :

. un budget de 74,4 millions d'euros réparti entre les dépenses d'investissements (ex : travaux, acquisitions foncières) pour 27 millions d'euros et celles de fonctionnement pour 47,4 millions d'euros (ex : subventions, charges de personnel, entretien, festivités).

. les impôts et taxes représentent 28,2 millions d'euros de recettes (dont 21,5 millions d'euros au titre de la taxe d'habitation et du foncier bâti). Si les taux restent inchangés, le montant dû par chaque foyer augmentera car la base de calcul progresse cette année encore. Le budget prévoit une hausse de 1,90% de ces recettes fiscales.

Nos observations portent principalement sur 5 sujets :

. une hausse des impôts locaux qu'une étude sérieuse et motivée des frais de fonctionnement aurait permis de compenser. Les mesures prises en ce sens sont trop marginales.

. les subventions aux associations représentent 1,2 millions d'euros. La plupart jouent un rôle important dans l'enrichissement de la vie sociale de notre ville. Néanmoins, nous avons dû voter contre cette partie du budget pour deux raisons : l'absence d'une grille de critères publique déterminant leur attribution et les informations demandées aux associations sont insuffisantes pour juger de la pertinence des sommes attribuées. Nous espérons la mise en œuvre d'un système équitable pour le prochain budget.

. une partie des recettes prévues est très aléatoire : cession de certains biens immobiliers, projet Nogent Baltard,...

. si plusieurs villes écoutent les électeurs en réduisant la masse salariale des indemnités des élus, à Nogent-sur-Marne elle croît de 3,79%. Le nombre de maire-adjoints est très élevé : 16 pour une équipe de 30 élus. Certains domaines sont en doublon (numérique, développement durable). En incluant les conseillers délégués, les doublons sont encore plus nombreux.

. un nouveau prêt de 2,5 millions d'euros est contracté. Le contexte économique amène l'Etat à réduire chaque année ses aides aux municipalités (DGF : Dotation Globale de Fonctionnement). Nous devons réviser nos dépenses et limiter l'endettement.

Nos votes sont favorables aux investissements d'avenir (accueil de la petite enfance, équipements sportifs...).

Vous pouvez compter sur notre vigilance. Nous regardons ces sommes non comme de l'argent « public » mais comme l'argent des contribuables.

L'Alternative pour Nogent
Anne STEHLE et Laurent BODIN
alternative.nogent@gmail.com